

TRAVAIL EN HAUTEUR : PORT DU HARNAIS SUR SITE NON EQUIPÉS **(TOITURE-TERRASSE-PENTE-CHATEAU D'EAU-PYLONES)**

(DECRET 01/09/2004-RECOMMANDATION R430 – RECOMMANDATION R431)

PUBLIC :

- Toutes personnes, utilisant un harnais et des systèmes antichute, même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur

PREREQUIS :

- Pas de contre-indication médicale à la pratique des travaux en hauteur,
- Maîtrise de la langue française
- Stage accessible aux débutants ou confirmés de plus de 18 ans (sauf dérogation).

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes antichute, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie) et sites non-équipés (création d'ancrages temporaires, mains courantes...)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.
- Pour les formations sur site client, celui-ci mettra à disposition du formateur une salle de cours ainsi que les infrastructures et les équipements nécessaires au bon déroulement de la partie pratique.

METHODE PEDAGOGIQUE ET MODALITES D'EVALUATIONS :

- La présentation des règles et des principes est accompagnée d'exercices dans les conditions réelles du travail.
- Diaporama
- Films / Vidéos
- Photos
- Exposé participatif
- Mise en situation pratique
- Test théorique

DUREE :

- 2 jours soit 14 heures (recyclage préconisé tous les 3 ans)

PROGRAMME :**MODULE THEORIQUE :**

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Textes réglementaires européens et nationaux
- Droits et devoirs employeurs/employés
- La protection collective
- La protection individuelle (Normes/obligations)
- Force choc/facteur de chute/tirant d'air
- Test d'évaluation théorique

MODULE PRATIQUE :

- Choisir et vérifier ses EPI en fonction de la situation de travail
- Régler son harnais
- Analyser les risques sur les moyens d'accès et son poste de travail en hauteur
- Choisir les ancrages adaptés pour se sécuriser
- Se déplacer sur une ligne de vie horizontale et/ou verticale
- Créer des points d'ancrages provisoires
- Créer une ligne de vie provisoire et/ou une main courante en corde
- Utiliser un antichute mobile
- Utiliser un antichute à rappel automatique
- Utiliser des longes doubles
- Sensibilisation à l'évacuation d'une personne suspendue

VALIDATION

- Une attestation de formation professionnelle sera délivrée aux participants ayant satisfait à l'évaluation
- Un compte rendu individuel est remis à l'entreprise en cas d'échec à l'évaluation